

A.C.I.T. INFOS

HEBDO

24 mai
2024



CHABBAT BEHAR

Entrée : 21h21

Sortie : 22h88

Venez nombreux renforcer le
minian de votre synagogue !

Horaires

VENDREDI 24

Office à 19h00

Chir Hachirim puis
Arvit

SAMEDI 25

Cours sur la
Haftara à 19h00
Minha à 19h30
puis Séouda
Chlichit

2^è cours sur les
Pirke Avot puis
Arvit

Avec toutes mes
amitiés.

Chabbat chalom

Paul LEVY

Le mot du rabbin sur la paracha

BEHAR



La Torah nous interdit de tromper un Juif. Il existe deux manières de faire cette avéra.

- Le tromper de manière financière, en lui vendant de la marchandise beaucoup plus chère qu'elle ne le vaut vraiment ;
- Le tromper par la parole.

Un Juif ne doit pas demander un prix élevé à un acheteur ignorant la valeur réelle du produit.

S'il trompe un acheteur en lui faisant payer un prix excessif, il transgresse l'interdit de onaa, tromper.

Par la parole, cela est tout aussi interdit.

Rappeler à quelqu'un ses fautes ou celles de ses parents, ou lorsqu'on voit un Juif souffrir, lui dire « Si tu souffres, c'est à cause de tes péchés » font partie de l'interdit de tromper un Juif verbalement.

Si on nous pose une question, il ne faut pas répondre impoliment ou donner une réponse incorrecte alors que l'on connaissait la bonne réponse.

De plus, l'interdit de onaa englobe aussi le fait qu'il est interdit d'appeler un Juif par un surnom déplaisant.

Selon la Torah, il est plus grave de tromper par la parole que par l'argent. Quelqu'un qui vole un autre peut réparer sa faute en lui remboursant la perte. En revanche, il ne peut rembourser la blessure qu'il lui a faite au cœur.

Un jour, le Sage Hillel était en chemin lorsqu'il croisa un groupe de marchands qui avaient du blé à vendre. « Combien coûte un kilo de blé ? » leur demanda-t-il.

« - Deux dinars, répondirent-ils.

Un peu plus tard, il croisa un second groupe de marchands de blé et demanda le prix.

- Trois dinars. (...)

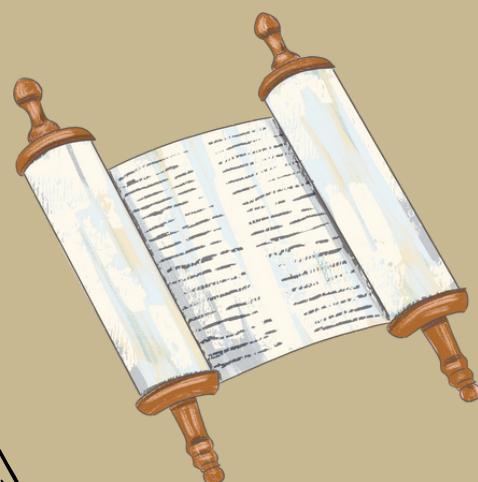
- Pourquoi le vendez-vous si cher ? D'autres marchands m'ont dit deux dinars seulement ! répondit Hillel.
 - Stupide babylonien ! Ne sais-tu pas que le prix dépend de la somme de travail que l'on investit dans la production ?
 - Écoutez-moi, les exhorte Hillel. Je vous ai posé une question correcte. Pourquoi donc m'insultez-vous ? »
- La remontrance du Sage fut écouteée. Les marchands comprirent qu'ils avaient mal agi et firent téchouva. Combien devons-nous faire attention à la parole !

Avner NAHUM



Chabbat chalom !

**Chavouot arrive dans 18
jours, préparons-nous à
recevoir la Torah**



Les travaux du Mikvé en images



Normalement cette semaine doit être enfoncé le 8eme et dernier pieux .



Nous avons besoin des participations de chacun, selon ses moyens.

A partir de 2 000 €, devenez membre fondateur et votre nom sera gravé sur une plaque

A partir de 500 €, ce don peut être dédié à la mémoire d'un proche disparu, dont le nom sera inscrit sur une plaque spécifique

Adressez vos dons par chèque à l'ACIT 37-libellé ACIT-MIKVE, 37 rue Parmentier 37 000 TOURS

ou

<https://www.allodons.fr/mikvepourto>

urs

dons déductibles à hauteur de 66 %

Fête de LAG BAOMER

à Tours

ce dimanche 26 mai

19h office au CC

Hommage à Rabbi Chimon Bar Yohai

Vente de bougies 5€ au profit de



**20h barbecue animé par les
étudiants de l'UEJF**



avec merguez, frites et salades

Sandwich 5 €

Assiettes 10 €

PAF

Ambiance de fête garantie

L'agenda de la semaine



TALMUD TORAH
pour les enfants
dimanche de 10h à 12h

Epicerie ouverte
dimanche 10h-12h
et chaque mercredi de 18h30 à 19h30

Cours de pensée juive
chaque mardi à 20h30
par le rabbin Avner NAHUM

